



**Le Projet de Développement Urbain Intégré et de Résilience du Grand Antananarivo ou PUDI 2019-2023 a été présenté ce 27 février 2020 dans la salle de réunion du ministère des Travaux publics à Anosy. Compte-rendu imagé de Harilala Randrianarison.**





**Plan d'urbanisme détaillé (PUDI)**  
**Cadrage :**

- Des Plans d'Urbanisme Directeurs (désignés ci-après « PUDI ») ont été préparés pour l'agglomération d'Antananarivo, en 1974, 1985, 2004 et 2019.
- Vision du développement national futur de Madagascar :  
Le manifeste du président nouvellement élu, le Plan national de développement de l'ancienne administration (PND) 2015-2019 et la Vision pour Madagascar 2030 ont des directions similaires de développement national, la Vision Nationale Future pour Madagascar peut être résumée comme suit :  
"Madagascar se redressera et émergera pour devenir un Pays Moderne et Prospère avec un Statut à Revenu Moyen, grâce à l'utilisation efficace et durable de son territoire national, ainsi que de ses ressources humaines et naturelles, par la promotion des secteurs économiques orientés vers les marchés de l'exportation, et les marchés nationaux, et en attirant des investissements pour renforcer la productivité des secteurs économiques."
- Vision future pour l'agglomération de Antananarivo dans le PUDI  
En plus de son statut de centre administratif et économique national, l'agglomération de Antananarivo sera un centre de production prospère et un cadre de vie moderne, qui non seulement favorisera le bien-être des populations de l'agglomération d'Antananarivo, mais aussi l'économie nationale de Madagascar.  
Pour parvenir à une telle ambition, l'agglomération d'Antananarivo impulsera une économie compétitive et dynamique, tout en recherchant un développement inclusif et durable, en développant une structure urbaine saine, résiliente et cohérente tout en préservant et en renforçant son identité unique.

**Objectif du PUDI :**  
Parvenir à un développement durable et sain requiert non seulement la réhabilitation et l'amélioration des infrastructures d'assainissement et de drainage pour un meilleur assainissement et une réduction satisfaisante des risques d'inondation dus aux crues torrentielles et crues fluviales, mais également la gestion des aménagements urbains de manière à contribuer à la réduction des risques de catastrophes.

**Liens entre PUDI et le projet PRODUR :**

- Répond aux problèmes en rapport aux efforts d'amélioration des zones de peuplement informelles par l'amélioration de la condition de vie de la population à travers l'aménagement des routes, l'approvisionnement en eau et la gestion des déchets dans les quartiers doivent être coordonnés avec le futur plan de réseau de transport, le développement des services publics de la JIRAMA et la gestion des déchets solides au niveau de l'agglomération.
- Participe à la mise en œuvre des plans pour atténuer les impacts des catastrophes visant à améliorer les conditions de vie des plus pauvres dans les quartiers précaires du Grand Antananarivo, par le développement durable des services de base, assainissement et résilience aux risques naturels et aussi pour améliorer la gouvernance et pour prévenir le développement de nouveaux risques.
- Stratégies pour les systèmes d'égouts et de drainage de l'agglomération d'Antananarivo à travers le développement durable des services de base, l'assainissement et la résilience aux risques naturels et aussi pour améliorer la gouvernance et prévenir le développement de nouveaux risques.





## PRODUIR : Projet de Développement Urbain Intégré et de Résilience

Projet de l'Etat Malagasy d'intérêt public, financé par la Banque Mondiale à hauteur de 75 millions USD.

Maître d'œuvre : MAHTP

Maître d'œuvre délégué : AGETIPA

Durée : 5 ans

### I- Objectifs :

- Améliorer les conditions de vie de la population de la plaine d'Antananarivo
- Intervenir dans le drainage pour améliorer les conditions d'assainissement afin de protéger la ville contre les inondations répétitives

### II- Zone d'intervention du projet :

- CUA : 1<sup>er</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> arrondissement
- District Antananarivo Atsimondrano : Communes Andranahoatra, Bemasoandro, Anositra Andrefana
- District Ambohidratrimo : Commune Iarinarivo

### III- Travaux à réaliser :

- Curage et réhabilitation du canal C3 et des bassins tampons associés, du bassin d'Anosibe à la station de pompage d'Ambohimita, afin d'améliorer le drainage des eaux pluviales ;
- Remise en état des digues sur l'Akopa et la Sisaony afin de réduire les risques liés aux inondations fluviales ;
- Aménagement du site de confinement des boues de curage issues du canal C3 et des bassins tampons associés dans le fokontany Amboasary, Commune Rurale Iarinarivo, District Ambohidratrimo ;
- Aménagement, viabilisation et construction dans les sites de réinstallation des PAPs (Andavambamba, Soavimasoandro, et éventuellement à Anosiala)
- Travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures sanitaires et de mobilité (Travaux Quick Win = Travaux facilement à exécuter)
- Travaux structurants dans la zone d'intervention cible

### IV- Etapes franchies :

- Etude d'impact environnemental
- Etudes techniques
- Consultations publiques
- Enquête comodo incomodo



- Etude socioéconomique

### V- Documents du projet :

- EIES/PGES
- PAR
- APS et APD
- Zone d'emprise du projet
- Liste des PAPs ainsi que les biens concernés

### VI- Situation actuelle :

- Mise en œuvre du projet après la phase d'étude
- Accompagnement social pour préparer la mise en œuvre des travaux
- Matérialisation physique des zones d'emprise
- Mise à jour de la liste des PAPs et des biens concernés
- Sortie de la DUP lors du Conseil des Ministres du 5 Février 2020

### VII- PAPs :

- Personnes affectées par le projet
- Les personnes à déplacer dans le cadre du projet
- Les personnes possédant des terres, maisons ou autres infrastructures qui seront touchées en partie, ou en totalité, pour permettre l'exécution des travaux
- Les personnes dont leurs activités économiques seront ponctuellement dérangées durant la réalisation des travaux

### VIII- Mesures d'accompagnement :

- Compensation des PAPs : en numéraire ou en nature
- Accompagnement social des PAPs dans le processus de réinstallation et de compensation
- Mise en place et opérationnalisation du Mécanisme de gestion des plaintes

### IX- En résumé :

- PRODUIR est un projet de l'Etat Malagasy, financé par la Banque Mondiale, d'une durée de 3 ans.
- C'est un projet d'intérêt public.
- L'essentiel des travaux à réaliser est le curage et la remise aux normes du canal C3 d'Anosibe à Ambohimita.
- Les boues de curage seront transportées vers le site de confinement qui se trouve dans le fokontany Amboasary, Commune Rurale Iarinarivo, District Ambohidratrimo
- Les personnes affectées par le projet seront compensées en nature ou en numéraire

